

Préparez-vous à aller en boutique

Afin que votre spécialiste puisse évaluer la faisabilité de votre projet et vous offrir différentes options dès votre première visite en boutique, voici une liste d'informations, de dimensions et de distances qu'il serait utile à avoir avec vous.

[INSPIRATION]

- ☐ **Apporter des photos d'inspiration présentant des installations** que vous aimez aidera votre spécialiste à identifier votre style afin de vous proposer des solutions d'installation qui vous plairont.

[PHOTOGRAPHIES]

Liste des photos qu'il serait pertinent d'apporter avec vous :

- ☐ Photo de l'ensemble de la pièce
- ☐ Photo de l'appareil à être remplacé et de sa cheminée existante
- ☐ Photo du futur emplacement dans le cas d'un appareil à être ajouté
- ☐ Photo de l'extérieur de la maison. (La pente et l'inclinaison d'une toiture, les arbres ou bâtiments autour peuvent impacter la longueur de cheminée nécessaire ainsi que les frais d'installation.)

- i** Vos photos permettront à votre spécialiste d'identifier les diverses contraintes physiques qui pourraient entraver votre projet et de vous proposer diverses solutions.

De plus, des images rendront possible une première estimation des coûts de votre installation.

[PLAN ET CROQUIS]

Pour une construction neuve ou pour une rénovation, les plans de votre architecte ou de votre designer ou même un croquis fait à la main aideront votre spécialiste à bien comprendre votre projet.

- ☐ Plans d'architecte
- ☐ Plan de designer
- ☐ Croquis à la main (voir verso)

[RAPPORT]

- ☐ **Inspection et ramonage**

Si votre domicile possède déjà une cheminée, un rapport d'inspection du dernier entretien indiquera à votre spécialiste si la cheminée actuelle est en bon état, doit être ramonée et si son diamètre est suffisant pour votre nouvel appareil.

[VÉRIFICATIONS]

- ☐ **Normes et règlements locaux**

Plusieurs normes et règlements régissent l'installation d'un appareil de chauffage d'appoint. Généralement, ces normes sont adoptées par les gouvernances provinciales et/ou fédérales. Toutefois comme ces normes peuvent différer d'une ville à l'autre, il est préférable de vous informer préalablement des règles qui régissent votre région auprès du département d'urbanisme de votre municipalité.
- ☐ **Certifications**

Si votre projet doit respecter différents standards pour l'obtention d'une certification (Novo Climat, maison passive, LEED ou autre), il est préférable d'avoir avec vous la liste des standards à être respectés spécifiques à l'installation d'un appareil de chauffage d'appoint (bois ou gaz). Ces informations préciseront les appareils que votre spécialiste pourra vous proposer pour l'obtention de votre certification.

Notes

Distance et dimensions

Les dimensions des appareils et les dégagements requis aux matériaux combustibles varient d'un modèle à un autre. Une fois votre choix fait, la majorité des revendeurs dépêcheront un technicien à votre domicile pour valider que l'espace physique peut recevoir le modèle choisi et respecte les normes de sécurité.

[TYPE D'INSTALLATION]

Pour le remplacement d'un poêle

- ☐ La distance du plancher au plafond
- ☐ La distance entre l'arrière de l'appareil au mur arrière
- ☐ Les distances des côtés de l'appareil aux murs latéraux ou fenêtres s'il y a lieu
- ☐ Le diamètre intérieur de la cheminée existante

Pour un nouvel encastrable dans un âtre de maçonnerie

- ☐ La hauteur et la largeur de l'ouverture de l'âtre
- ☐ La hauteur à mi-chemin et au fond de l'âtre
- ☐ La profondeur de l'âtre
- ☐ Le diamètre intérieur de la cheminée existante

Pour tout autre type de projet

- ☐ Pour tous les autres types d'installation des photos, des plans ou un croquis suffiront à déterminer la faisabilité de votre projet.